



INFO-AFDU

Le bulletin d'information de l'Association des femmes diplômées des universités de Québec



Mot de la présidente

Idle No More ou une insoutenable patience

Une fois de plus, c'est une femme qui a tout déclenché, cette fois la mise au grand jour d'un mouvement d'impatience devant l'inertie, le manque de dialogue et, surtout, de consensus face aux problèmes aigus, persistants, voire dramatiques que vivent certaines nations amérindiennes. Exacerbés depuis la présentation de la loi omnibus, plus particulièrement la loi C-45, plusieurs activistes avaient commencé à déranger l'opinion publique par divers moyens de pression. Theresa Spence, chef de la nation Attawapiskat a entrepris une grève de la faim, il y a maintenant plus d'un mois. Son but avoué, rencontrer le premier ministre Harper et le gouverneur général Johnston et obtenir des explications et assurément des rétractations sur certaines avancées de cette loi. Ses principales revendications : l'éducation et la santé pour les enfants, deux items intimement liés aux préoccupations millénaires des femmes, celles qui donnent la vie et ainsi en deviennent responsables.

Nous savons aussi que la mission première de l'AFDU est de promouvoir l'éducation supérieure chez les femmes. Nous savons aussi que, depuis quelques années déjà, AFDU-Québec fait converger ses efforts vers les femmes des Premières Nations. Nous tentons par tous les moyens de supporter et d'accompagner toutes celles qui aimeraient trouver une liberté intellectuelle, affective et sociale grâce à la poursuite de leurs études. C'est un engagement complexe, mais essentiel. Nous savons aussi que l'éducation scolaire commence dès le bas âge et qu'il est

primordial que des prises de position soient acceptées et mises en branle. Nous approuvons donc tout à fait tout ce qui pourrait avoir un lien, semblant éloigné, avec cette préoccupation parfois plus discrète dans le mouvement *Idle No More*. (suite p. 2)

Godelieve De Koninck, coprésidente

Des honneurs pour nos membres

Le Conseil québécois de la coopération et de la mutualité a décerné à **M^{me} Lucie St-Gelais**, présidente de la coopérative de Sainte-Foy, l'Ordre au 2^e degré.

M^{me} Françoise Mercure est la nouvelle présidente de la Commission de la capitale nationale du Québec.

Nos plus sincères félicitations les accompagnent.

Votre numéro...

Compte-rendu des activités, p. 2

Femmes d'hier et d'aujourd'hui, p. 4

Entrevue avec Liette Michaud, p. 6

Des nouvelles du national, p. 10

Activités à ne pas manquer !, p. 11

(suite de la une) La liberté est un bien grand mot, souvent galvaudé. On l'associe parfois à un laisser-faire, mais nous savons que la véritable liberté est celle qui donne aux individus la capacité d'avancer, de s'ajuster à la société qui les entoure, à y participer de façon positive. Or, seule l'instruction (savoir lire, écrire, compter, interpréter, juger, etc.) permettra de devenir éduquées. C'est là que notre association prend tout son sens : nous voulons que les enfants qui deviendront les femmes des Premières Nations aient accès à une éducation solide, de qualité et porteuse d'avenir. Nous continuerons donc nos efforts dans ce sens.

Ces quelques lignes ne nous empêchent pas de vous souhaiter à toutes, une année remplie de projets, de découvertes et certainement de plaisirs !

Godelive De Koninck, co-présidente

Compte-rendu des activités

Le 27 novembre dernier, nous avons deux invitées qui ont fait de cette soirée un moment enrichissant et fort instructif.



Marie Katagondwa nous a entretenues de l'organisme qu'elle a mis sur pied, l'ACESDI (Action Communautaire pour l'Éducation, la Santé et le Dé-

veloppement Intégré en Milieu Rural). Originnaire de l'est de la République démocratique du Congo, plus précisément du village de Miti, M^{me} Katagondwa est au Québec depuis 2001. En 1998, lors du génocide au Rwanda, les réfugiés déferlèrent vers son pays. Parmi eux, des bandes militaires armées de Hutus en profitèrent pour abuser horriblement de ceux qui les accueillent. Elle a donc vécu les horreurs de cette guerre. Elle nous a raconté le triste sort réservé aux femmes de son village, violées, violentées, abandonnées et même souvent mortes des sévices infligés, les femmes dans les villes étant plus à l'abri, moins vulnérables.



En 2007, M^{me} Katagondwa retourne dans son village natal et décide de mettre sur pied l'organisme précité pour venir en aide à son village encore ravagé. Son travail est multiple :

- **en éducation**, c'est l'organisation de la scolarisation des enfants victimes de la guerre et de toutes sortes d'abus, la réhabilitation d'une école, l'achat de matériel scolaire, etc.;
- **en agriculture et en élevage** : la location de champs communautaires, la promotion d'un mouvement coopératif favorisant la production et la conservation des semences, la mise sur pied de micro-crédits et de crédits rotatifs des bétails.
- **en santé** : ACESDI finance des soins médicaux pour

les personnes du troisième âge et des femmes victimes de violences sexuelles.

Comment y arrive-t-elle ? Par des ventes de garage, des concerts bénéfiques, des défilés de mode, une contribution mensuelle des membres de l'ACESDI.

M^{me} Katagondwa est un exemple de persévérance, de compassion, de débrouillardise et prouve une fois de plus que quand on veut, on peut. Elle vit au Québec avec ses enfants et un autre qu'elle a adopté le trouvant abandonné, lors de la fuite de son pays. Elle retourne régulièrement à Miti pour s'assurer de la bonne marche de tout ce qu'elle a entrepris.

Une information intéressante : l'arrivée d'ONG dans des pays sous-développés crée parfois des problèmes inattendus et très néfastes. Comme une nouvelle population s'installe, les prix dans plusieurs domaines montent : denrées alimentaires, logement, etc. Ceci plonge la population dans une pauvreté nouvelle.

Dominique Proteau

Infirmière de profession, M^{me} Proteau a parcouru le globe avec Médecins Sans Frontières. Ayant toujours eu le goût du voyage et de l'aventure, sa profession l'a bien servie. Elle a commencé son entretien par un rappel de ce qu'est l'organisme Médecins Sans Frontière. Fondé en 1971 par un petit groupe de médecins français, MSF a reçu le Prix Nobel de la paix en 1999.

Son objectif est d'apporter une assistance médicale à des populations aux prises avec des crises menaçant leur survie : principalement en cas de conflits armés, mais aussi d'épidémies, de pandémies, de catastrophes naturelles ou encore d'exclusion des soins. Toutes ces situations nécessitent des ressources médicales et logistiques adaptées. Les notions d'impartialité, de neutralité et d'indépendance sont primordiales.



Elle a donc accompli plusieurs missions humanitaires dans divers pays du monde, mais c'est de celle du Niger qu'elle nous a entretenus. Il y sévissait une crise nutritionnelle majeure. La saison des pluies débutait et douze heures de route étaient nécessaires pour atteindre la ville de Niamey où l'opération de survie allait prendre place. Elle était coordonnatrice du projet. Aidée de 18 expatriés et 150 membres du personnel national, il fallait voir à ce que la crise soit enrayerée. Les conditions de vie pour elle et son équipe étaient pour le moins rudimentaires, mais peu à peu, un certain confort a été possible. Plusieurs photos bouleversantes nous ont permis de constater le dénuement de ces populations qui deviennent complètement dépendantes de l'aide extérieure. Des centaines de personnes se regroupaient pour attendre la nourriture qui allait leur permettre de survivre. Il fallait donc aussi gérer les mouvements de foule pour éviter des conflits ou des déversements inappropriés.

M^{me} Proteau a corroboré les propos de M^{me} Katawanga concernant les quelques impacts néfastes de l'arrivée d'ONG dans les pays sous-développés. Elle a terminé sa conférence en nous parlant de l'enrichissement personnel à retirer de ces expériences, mais aussi des limites qu'elles font apparaître. Elle se demande aussi, comme d'autres, si toute cette aide n'est pas une simple goutte d'eau

dans l’océan des impératifs humanitaires qui nous confrontent.



Deux invitées passionnantes, deux réalités qui souvent nous échappent, mais qui devraient faire partie de nos prises de conscience.

Brunch de Noël

Dimanche le 16 décembre a eu lieu notre traditionnel brunch. Encore une fois, ce fut un réel succès. Nous étions environ vingt-cinq. Un menu varié, coloré et surtout délicieux était concocté et gracieusement offert par les membres du Conseil d’administration. Cette fête est une occasion privilégiée de partager des opinions, des suggestions de toutes sortes et tout simplement d’avoir du plaisir. Comme l’an passé, au lieu de l’échange de cadeaux, le chapeau a été passé et cinq cents dollars ont été récoltés ! Ce montant est envoyé en entier à l’UNICEF et servira à la construction d’un puits permettant à des villageois d’avoir accès à l’eau potable sans devoir parcourir des kilomètres à pied. D’ailleurs, nous avons reçu des remerciements chaleureux de la part du responsable de l’UNICEF au Québec.

Femmes d’hier et d’aujourd’hui

Trois siècles séparent les deux femmes dont il sera question dans cette chronique. Cependant, elles ont une préoccupation commune : l’éducation. En d’autres mots, donner à chaque femme la chance d’aller à l’école et d’aspirer à la liberté sur plusieurs plans. Si cette chance n’est pas donnée, il faut alors la réclamer et la saisir à tout prix.

Marie de l’Incarnation

L’année dernière, avec l’association, nous avons fait une merveilleuse visite chez les Ursulines. Nous avons eu même le privilège d’entrer dans la section du monastère réservée aux religieuses autrefois cloîtrées, ce qui nous a permis de visiter une petite chapelle où les vitraux représentaient Marie-de l’Incarnation entourée de petites Indiennes (on les appelait ainsi à cette époque). C’est alors que j’ai établi un lien direct entre sa mission et la nôtre : promouvoir l’éducation chez les femmes amérindiennes.

Marie de l’Incarnation est née en France à Tours, sous le nom de Marie Guyart. Ses parents, Florent Guyart et Jeanne Michelet, étaient maîtres-boulangers et eurent sept enfants. C’était un foyer catholique où les enfants étaient encouragés à s’instruire.



À l’âge de 7 ans, elle eut une première grâce mystique qui la conduisit à se donner au Christ. Ses parents n’ont pas compris son aspiration à la vie religieuse. Ils la marièrent à 17 ans avec le maître ouvrier en soie Claude Martin. De leur union naquit Claude en 1619. Six mois plus tard, elle devint veuve

à 19 ans alors que la petite fabrique était en faillite. Elle se retrouva avec des biens à liquider et des dettes sur les bras. Elle ne put entrer en religion parce qu'elle devait élever son fils Claude, mais elle fit déjà à cette époque vœu de chasteté, de pauvreté et d'obéissance.

Pour assurer sa subsistance et celle de son fils, Marie Guyart entra en 1621 au service de sa sœur Claude Guyart et du mari de celle-ci, Paul Buisson, qui opéraient une compagnie de transport fluvial. Marie désirait mener une vie d'abnégation et de servitude. Pourtant, ses talents d'administratrice furent reconnus et elle prit parfois le rôle de gérante lorsque les deux patrons en titre étaient hors de la ville.

En 1631, elle entra au couvent des Ursulines de Tours après avoir confié la garde de son fils à sa sœur ce qui lui valut bien des reproches. Si elle rêvait de devenir missionnaire, il n'était pas normal à l'époque qu'une femme, une religieuse de surcroît, fasse le voyage outre-mer pour devenir enseignante. Finalement, sa rencontre avec une autre femme, riche et pieuse, Madeleine de la Peltrie, sera déterminante car elle obtiendra les fonds nécessaires à la fondation de son monastère à Québec.

En 1639, elle partit avec deux autres Ursulines, Marie Madeleine de la Peltrie et une servante, Charlotte Barré, pour fonder un monastère à Québec. L'objectif était de veiller à l'instruction des petites Amérindiennes. Elle chercha à convertir au catholicisme les filles qui lui étaient confiées: d'abord les Montagnaises et les Abénakis, puis les Huronnes et les Iroquoises.

Pourtant, elles eurent de la difficulté à franciser les Amérindiennes qui résistaient parfois à l'assimilation. Avec le déclin démographique qui bouleversa la population amérindienne et une réticence de plus en plus grande des parents amérindiens à confier leurs filles aux Ursulines, Marie de l'Incarnation devra s'éloigner de son rôle de missionnaire pour se consacrer davantage à l'instruction des jeunes filles françaises de la colonie,

mais continuera tout au long de sa vie à se préoccuper du sort des jeunes Amérindiennes étant convaincue que seule l'éducation pouvait les amener sur la voie de la liberté et de l'autonomie.

L'École des Ursulines continue la mission de sa fondatrice, c'est-à-dire voir à ce que le plus grand nombre possible de femmes prennent les rênes de leur vie en s'instruisant et en devenant des piliers dans la société actuelle. Il est intéressant ici de noter que les sœurs Ursulines accorderont cette année une bourse « Marie-de-l'Incarnation » à une étudiante autochtone qui a entrepris des études universitaires en service social.

Malala Yousafzai

Malala Yousafzai est née le 12 juillet 1997 à Mingora, dans la province de Khyber Pakhtunkhwa. Mingora, principale ville du district de Swat, dans le nord-ouest du Pakistan, est une zone proche de l'influence des talibans. Elle se fait connaître du grand public au début de l'année 2009, à **11 ans**, par son témoignage sur un blogue de la BBC au sujet des violences des talibans, des incendies d'écoles pour filles et des violences dans la vallée de Swat, alors sous le contrôle des talibans. Elle apparaît alors en larmes dans une vidéo et dit vouloir devenir médecin. Lors de l'occupation talibane, sa famille quitte la région et se sépare. Elle sera de nouveau réunie en juillet 2009, après la seconde bataille de Swat.

Après la reprise de la vallée par l'armée pakistanaise lors de la seconde bataille de Swat en mai 2009, elle est reconnue comme une héroïne, et son école pour filles est renommée en son nom.

En décembre 2011, elle reçoit le premier prix national pour la paix du gouvernement pakistanais, des mains du Premier ministre du Pakistan Youssouf Raza Gilani. Elle évoque alors la création d'un parti politique. Elle a aussi été en nomination au prix international des enfants pour la paix de la fondation *KidsRights*. En décembre 2012, Malala Yousafza reçoit

le prix Simone de Beauvoir pour la liberté des femmes 2013.

Symbole de la lutte pour l'éducation des filles et contre les talibans, elle a reçu plusieurs distinctions du gouvernement pakistanais suite à ses prises de position alors que sa région est l'objet d'une lutte entre les talibans pakistanais et l'armée.



Le 9 octobre 2012, elle est victime d'une tentative d'assassinat où elle est grièvement blessée, attentat condamné par toute la classe politique du pays. Elle est transférée vers l'hôpital de Birmingham au Royaume-Uni le 15 octobre pour suivre un traitement plus poussé.

Le 3 janvier 2013 Malala a quitté l'hôpital Queen Elizabeth de Birmingham afin de poursuivre sa rééducation à domicile, avant un éventuel retour pour une opération de reconstruction du crâne.

Cette année même, 150 parlementaires français l'ont proposée pour recevoir le Prix Nobel de la paix ! Les militants pakistanais ont avoué avoir pris Malala comme cible parce qu'elle défendait les droits des occidentaux à l'éducation pour les filles comme pour les hommes.

Le courage et la détermination de cette «petite» fille a de quoi surprendre. Quand plusieurs fillettes de son âge dans notre société vont à l'école en toute quiétude sans jamais se soucier de leur bien-être et même sans jamais apprécier la chance qu'elles ont, cette enfant a décidé qu'aller à l'école est un

droit fondamental et que personne ne va l'en empêcher. Elle a même déclaré dans une entrevue : « Cela ne me fait rien si je dois m'asseoir par terre à l'école. Tout ce que je veux, c'est l'éducation. Et je n'ai pas peur de personne. »

L'avenir décidera ce qu'il va advenir de Malala Yousafzai, mais une chose est certaine. Elle nous donne une leçon de vie à retenir. L'éducation n'a pas de prix.¹

Entrevue avec Liette Michaud

M^{me} Liette Michaud est notre vice-présidente du Québec à la FCFDU. Elle est aussi représentante de la FCFDU à la Commission canadienne pour l'UNESCO. Son dynamisme, sa maîtrise parfaite du français et de l'anglais, son engagement sans réserve pour l'AFDU nous fait réaliser à quel point nous sommes chanceuses de l'avoir pour nous diriger. Nous lui avons donc posé quelques questions pour mieux la connaître, l'apprécier et aussi en apprendre plus sur notre association et ses liens avec la FCFDU.



Question : *En quoi consiste précisément la fonction que vous occupez au sein de la FCFDU ?*

Réponse : La FCFDU est dirigé par un Conseil d'administration et un Secrétariat général. Si nous comparons cette structure au gouvernement provincial, disons que le Conseil d'administration est composé de politiciennes tandis que le Secrétariat, dirigé par une directrice-générale, représente notre fonction publique. Outre la présidente de la Fédération, il y a cinq vices présidentes régionales (de la Colombie-Britannique, des Prairies, de l'Ontario, du Québec et

¹ La plupart des informations dans cette chronique sont tirées de Wikipédia, ainsi que dans certains journaux.

des provinces de l'Atlantique). De plus, il y a une vice-présidente dont le dossier consiste à organiser la défense des intérêts que nous entreprenons en accord avec nos politiques, une qui s'occupe des finances et une autre dont les responsabilités sont en gouvernance et en communication. Nous avons aussi une vice-présidente responsable de l'adhésion des membres et finalement, une vice-présidente responsable des relations internationales car la FCFDU est affiliée à la Fédération internationale des femmes diplômées des universités (FIFDU). Le Secrétariat appuie le Conseil d'administration, le Conseil des directrices régionales, toutes les associations qui font partie de la FCFDU, l'association qui organise l'Assemblée générale annuelle, et, en collaboration avec le comité exécutif du Fonds, gère l'octroi des bourses.

À titre de vice-présidente du Québec, je participe aux réunions mensuelles du Conseil d'administration. Celles-ci se déroulent en anglais seulement. Cependant, je préconise l'accès aux documents disponibles en versions anglaise et française et la disponibilité d'un site web en français car la FCFDU tente de devenir une organisation bilingue dans les faits. Nous ne nous déplaçons pas au Secrétariat général à Ottawa pour ces rencontres car les coûts seraient trop onéreux. Nos rencontres se font au moyen de téléconférences. Nous recevons l'ordre du jour et les documents afférents une semaine avant la date choisie et nous échangeons pendant deux heures ou deux heures et demie. Nos décisions affectent l'organisation nationale et je réagis aux propos en transmettant la manière de voir québécoise. Les membres du Conseil tentent également d'unir leurs actions autour du thème central choisi par la présidente.

Je suis également la présidente du comité exécutif du Conseil provincial des associations des femmes diplômées des universités du Québec avec notre directrice régionale, Judith Sanschagrin et notre trésorière, Brenda Shanahan. Présentement, il y a cinq associations au Québec. Celles-ci sont auto-

nomes, comme toutes les autres au sein de la FCFDU. Cependant, afin de partager nos activités, nos préoccupations et toutes solutions innovatrices qui contribueraient à la pérennité de nos associations, nous nous rencontrons deux fois par année. Je suis la présidente des assemblées, étant responsable de la rédaction de l'Ordre du jour, de la disponibilité du Procès-verbal et des suivis qui s'imposent. Heureusement, le tout se déroule harmonieusement car les présidentes des associations assument la logistique des rencontres et ce, à tour de rôle.

Q. : *Madame Michaud, vous êtes nouvellement re-traitée. Pourriez-vous nous parler de votre cheminement professionnel, des raisons qui ont guidé votre choix de carrière ?*

R. : D'origine canadienne-française, j'ai toujours connu un milieu d'études ou de travail où la dualité linguistique française et anglaise primait. Alors, je crois qu'il soit naturel que l'apprentissage de ces langues m'ait inspiré à poursuivre une carrière en éducation dans des milieux bilingues. L'éducation est la pierre angulaire d'une société juste et équitable. Originaire d'une petite municipalité à prédominance francophone non loin du Lac Nipissing en Ontario, j'ai complété mes études primaires en français au sein d'une école catholique pour filles gérée par les Filles de la Sagesse, une communauté religieuse fondée en France. Toutefois, j'ai fréquenté l'école secondaire publique de la ville où seulement les cours de français et d'histoire étaient disponibles en français. Nous commençons à apprendre l'anglais en 2^e année afin de faciliter notre transition au secondaire.

Par après, j'ai obtenu un B.A. (spécialisation lettres françaises) et un B.Ed. (didactiques - le français et l'anglais) à l'université d'Ottawa. Mes années d'enseignement du français au secondaire commencèrent d'abord à l'École secondaire Algonquin à North Bay en Ontario, auprès d'élèves franco-ontariens, pour se poursuivre à l'École Chambly County High School de Saint-Lambert, Québec, où

mes élèves anglophones ou allophones avaient suivi des cours d'immersion en français au primaire dans les écoles d'une commission scolaire protestante.

Lors de l'intégration des élèves ayant des handicaps, des troubles de comportement ou des difficultés d'apprentissage aux classes dites «ordinaires», je me suis engagée dans le comité paritaire en adaptation scolaire de mon syndicat auprès de la commission scolaire. La mise en œuvre des commissions scolaires linguistiques s'opéra vers la fin de mon mandat et je soutins les membres de mon syndicat lors de leur réaffectation à trois commissions scolaires francophones et une commission scolaire anglophone en Montérégie. La commission scolaire anglophone accueille des enseignantes et des enseignants de dix commissions scolaires catholiques différentes et je fus, pendant une année, la présidente du nouveau syndicat de l'enseignement de la commission scolaire Riverside.

Le Ministère de l'Éducation du Québec (MEQ) avait maintenant l'obligation de rendre disponibles des documents ministériels en langue anglaise destinés aux dirigeants, aux parents, aux enseignantes et enseignants et aux élèves de cette communauté. Suite à ma participation au concours de recrutement, on m'offrait le poste de gestionnaire au Secteur des services à la communauté anglophone à Montréal en tant que directrice des services linguistiques en langue anglaise. Mes collègues gestionnaires à Québec étant, le plus souvent, des francophones unilingues, mes journées de travail se déroulaient dans les deux langues officielles (du Canada). Mes 12 années de service au Ministère furent très chargées car il y eut quatre grands chantiers : le renouveau pédagogique (rédaction d'un nouveau Programme de formation de l'école québécoise et modifications aux critères ainsi qu'aux documents en évaluation); la mise en œuvre de cours en Éthique et culture religieuse au primaire et au secondaire; l'actualisation des programmes de formation offerts aux adultes, ainsi qu'en formation professionnelle et technique et le virage technolo-

gique (développement de sites WEB et de WEB-zines). L'année de mon départ à la retraite, le secteur se voyait confier le dossier des affaires autochtones.

Q. : *En quoi l'AFDU est pour vous un outil privilégié pour parvenir à changer le monde pour les femmes ?*

R. : Ayant fréquenté une école primaire pour filles de 5 à 14 ans (de la maternelle à la 8^e année en Ontario), j'ai connu un milieu de vie où les filles et les femmes prenaient toute la place, pour ainsi dire, et jouaient tous les rôles. J'ai appris que les femmes pouvaient travailler ensemble et tenir des postes de responsabilité, que ce soit à la tête d'une école ou du conseil des élèves. Nous fréquentions l'église catholique avoisinante très fréquemment et j'acceptais la hiérarchisation des rôles des prêtres et des religieuses sans poser de questions mais lorsque j'ai reçu le sacrement de la confirmation à 13 ans, j'étais outrée de constater que je ne pourrais jamais recevoir tous les sacrements de l'église car le sacerdoce était réservé aux hommes ! C'est à ce moment précis que je suis devenue féministe, je crois. Il est important de développer notre pensée critique et d'agir en fonction des constats et des conclusions afin de contribuer, dans la mesure du possible, aux changements qui s'imposent. Mon expérience syndicale m'a appris aussi de façon concrète que l'union fait la force. Au cours de l'histoire, ce sont les mouvements collectifs qui ont opéré de grands changements.

Alors, la force de l'AFDU est d'exploiter l'auto-actualisation des femmes car l'éducation formelle ou la sagesse que l'on accumule à «l'école de la vie» nous sert de levier pour reconnaître qu'il y a des injustices ou des situations inéquitables à redresser dans notre milieu. De plus, la structure régionale, provinciale et pan canadienne de la FCFDU est un atout car cela nous permet de cibler des enjeux spécifiques tout en contribuant à des causes nationales. **Seule, on va plus vite, mais ensemble, on va plus loin.** En outre, nous partageons les valeurs d'une soixantaine d'organisations membres de la FIFDU et nous pouvons donc concerter nos actions à l'échelle

internationale. Enfin, face à l'émergence d'une culture économique très «à droite» qui creuse des fossés béants entre les mieux nantis et les pauvres et la prolifération de mouvements intégristes religieux (musulmans et chrétiens) dont un des buts, il est évident, est de faire reculer les droits humains et légaux des femmes, nous ne pouvons surtout pas nous asseoir sur nos lauriers et cesser d'être vigilantes. Nous sommes autonomes; nous ne dépendons pas de subventions gouvernementales. Ceci nous a permis de survivre en tant qu'organisation féministe.

Q. : *Vous êtes aussi représentante de la FCFDU à la Commission canadienne pour l'UNESCO ? En quoi cette participation consiste-t-elle ?*

R. : La FCFDU fait partie du secteur « éducation » de la Commission canadienne pour l'UNESCO (CCU) et compte tenu de mon cheminement de carrière dans ce domaine et ma participation en tant que présidente du comité permanent en éducation de la Fédération en 2010-2012, le Conseil m'a confié cette responsabilité. Je participe donc à deux rencontres par année convoquées par la CCU, une à l'automne et une au printemps. Au mois de novembre 2012, la rencontre a eu lieu en vidéoconférence au moyen de l'internet car le Secrétaire-générale de la CCU tenait à nous informer des choix stratégiques de la Directrice-générale de l'UNESCO, Mme Irina Bokova, qui doit composer avec une perte de revenu. En effet, les membres de l'UNESCO ont accepté que la Palestine se joigne à l'organisation. En conséquence, les États-Unis et Israël ont quitté l'organisation et avec eux, 22% du financement de l'UNESCO. La CCU devait donc intégrer les choix de Mme Bokova à sa planification stratégique et une consultation des membres de la CCU est en cours. C'est un sujet que j'ajouterai à l'Ordre du jour de la réunion du Conseil d'administration de la FCFDU qui se déroule le 31 janvier 2013. Au printemps, je serai tout probablement convoquée à une réunion de tous les membres de la CCU à Ottawa. Cela me donnera l'occasion de

mettre de l'avant les revendications et les réalisations de la FCFDU lors de discussions formelles et informelles avec de multiples acteurs en éducation à l'échelle pan canadienne.

Q. : *Certains membres de l'AFDU aimeraient que l'on crée une association parallèle qui serait ouverte aux personnes intéressées à notre cause, par exemple des ami(e)s, et même des hommes. Qu'en pensez-vous ?*

R. : Je pense que l'on pourrait accueillir des hommes à titre de sympathisants dans nos organisations car la FCFDU a déjà élargi ses critères d'adhésion afin d'inclure toutes les femmes qui partagent nos valeurs et nos intérêts. Alors, voilà l'occasion d'inviter des amies à se joindre à nous ! Il n'est plus nécessaire d'être détentrice d'un diplôme universitaire pour devenir membre d'une AFDU malgré que certaines voix s'élevaient contre cette révision des critères. Pour plusieurs femmes, l'obtention d'un diplôme universitaire représentait toute une victoire face aux contraintes sociales, culturelles, familiales et économiques qu'elles avaient connues. Cependant, certaines femmes ont réussi à se hisser à des sommets inégalés sans diplôme universitaire. D'autres jouent des rôles névralgiques au sein de leur communauté. Nous vivons dans un monde complexe où les technologies de l'information prennent de plus en plus de place, où la multiplicité des défis nous oblige à trouver des solutions innovatrices, à trouver des alliés et à tisser des liens. Et puis, soyons pratiques, faute de pouvoir attirer de nouvelles femmes dans nos rangs, nos organisations souffrent de sous-financement. En créant une nouvelle catégorie de membres, des sympathisants, nous pourrions recueillir d'autres frais d'adhésion tout en améliorant le rayonnement de nos organisations car ces membres pourraient recevoir nos bulletins d'information, assister à certaines réunions et appuyer nos revendications auprès des instances pertinentes.

Q. : *Le recrutement des membres pour l'AFDU est difficile, surtout chez les jeunes femmes. Une question nous vient à l'esprit. Qu'advient-il de cet organisme dans 10 ans quand plusieurs d'entre nous ne pourrons plus voir à son fonctionnement ?*

R. : La FCFDU et la FIFDU pourraient célébrer leur centenaire en 2019. Cependant, à défaut de pouvoir stopper l'hémorragie de la décroissance, le Conseil d'administration de la FCFDU a examiné et adopté un scénario qui nous permettrait de dissoudre l'organisation nationale de façon honorable, en veillant aux droits des employés du Secrétariat à Ottawa. Le Conseil provincial des associations des femmes diplômées des universités du Québec, au mois d'octobre 2012, m'a mandatée, au moyen d'une résolution en bonne et due forme, de nous joindre, à titre de groupe, à la Fédération des femmes du Québec afin que je puisse évaluer les possibilités de concertation et soumettre un rapport lors de notre prochaine rencontre le 20 avril 2013. Le Conseil provincial est répertorié au Secrétariat du Conseil du statut de la femme du Québec. Nous sommes chanceuses qu'il existe des bureaux du Conseil du statut de la femme dans chaque région du Québec.* Cela pourrait nous permettre de créer d'autres alliances ou pistes d'action à l'avenir si nous prévoyons ne plus pouvoir veiller au fonctionnement de l'AFDU.

*(Bev Oda, la ministre démissionnaire du gouvernement fédéral conservateur, lors de son passage au Ministère du Statut de la femme du Canada, a réduit à quatre le nombre de bureaux régionaux pour tout le Canada : à Moncton, Ottawa, Toronto et Edmonton.)

Q. : *Vous avez aussi certainement d'autres centres d'intérêt, peut-être même une passion. Peut-on en savoir plus ?*

R. : Issue d'une famille de musiciens, j'ai étudié le piano et la flûte traversière pendant mon enfance et mon adolescence mais c'est le chant choral qui est devenu une passion. Après la naissance de mes deux filles, et pendant que j'enseignais au secondaire, j'ai



étudié la technique vocale, d'abord avec le ténor et chef de chœur, Guy Robitaille, et ensuite, avec Marie Davelluy, dans son studio. Je suis passée du statut d'amateur à celui de choriste professionnelle et membre de l'Union des artistes, obtenant

des contrats pour chanter dans le Chœur de l'Orchestre symphonique de Montréal lors du mandat de Charles Dutoit comme directeur musical et participant à plusieurs enregistrements de Decca London. Avec l'OSM, j'ai eu l'occasion de chanter à la Salle Wilfrid-Pelletier de la Place des arts, à la Basilique Notre-Dame, à Carnegie Hall et au Avery Fischer Hall du Lincoln Center à New York et à l'amphithéâtre de Saratoga Springs dans l'état de New York où Maestro Dutoit dirigeait l'Orchestre symphonique de Philadelphie lors de prestations estivales.

Depuis 14 ans, j'obtiens des contrats du Chœur de l'Opéra de Montréal. Ce chœur a connu plusieurs chefs, dont Yannick Nézet-Séguin, mais il est dirigé depuis 2007 par Claude Webster, un spécialiste du répertoire français reconnu internationalement. L'Opéra de Montréal m'a accordé plusieurs contrats que j'accepte toujours avec enthousiasme. De plus, je joins ma voix de mezzo au Chœur lors des Galas de l'Opéra et en 2011 et 2012, ceux-ci furent présentés à la nouvelle Maison symphonique de l'OSM. C'est toujours un grand plaisir et un privilège de pouvoir faire partie d'une production. J'anticipe avec plaisir l'occasion de faire partie de celle de *Mignon* de Massenet au mois de mai 2013.

Des nouvelles du national

Le bureau national de la Fédération canadienne des femmes diplômées des universités (FCFDU) publie deux bulletins électroniques sur une base régulière. *The Week in Review* met en lumière les activités de plaidoyer de l'organisation et les nouvelles qui y sont liées. *CFUW News* fournit une mise à jour des clubs à travers le pays, ainsi que des informations importantes pour les membres. Malheureusement, les deux bulletins sont principalement rédigés en anglais. Vous pouvez vous inscrire sur le site de la FCFDU pour recevoir *The Week in Review* et *CFUW News*:

www.cfuw.org/en-ca/membership.aspx.

Voici quelques faits saillants de récentes éditions:

La FCFDU est la plus grande des 61 organisations membres qui forment la Fédération internationale des femmes diplômées des universités (FIFDU). Cependant, la FCFDU ne dispose pas actuellement de votes sur l'exécutif de la FIFDU. Le bureau national de la FCFDU voudrait changer cette situation et encourage ses membres à s'engager dans la FCFDU au niveau international.

La FCFDU a récemment formé un groupe de soutien pour les femmes et les filles afghanes dans leur lutte constante pour la sécurité et le progrès. Toute personne intéressée à obtenir de plus amples renseignements devraient communiquer avec Hally Siddon (hally@siddons.ca)

La FCFDU a maintenant trois sites web :

1. Le site national www.cfuw.org a été entièrement refait pour fournir des informations au grand public sur la FCFDU, y compris son mandat, son histoire et ses activités de plaidoyer. Ce site fournit également des informations sur les bourses d'études de la FCFDU. La majorité du site français est encore en construction.

2. Le site d'adhésion www.cfuwmembership.org contient un répertoire en

ligne des clubs, des conseils d'administration et leurs coordonnées. Ce site est protégé par un mot de passe et est destiné à être utilisé par les administrateurs des clubs.

3. Le site d'administration et des ressources www.cfuwadmin.org est également protégé et contient du matériel qui n'est pas adapté au public, comme les comptes rendus des réunions, des documents administratifs et des archives.

Chaque été, lors de l'AGA, les membres du FCFDU adoptent des résolutions et chaque automne, le conseil national élabore et partage des suggestions visant à promouvoir et à défendre les causes touchées par les résolutions adoptées. Sur le site web national <http://www.cfuw.org>, il y a les liens qui vous conduiront aux actions suggérées pour chacune des résolutions (le français suit l'anglais) :

- Changements climatiques : atténuation, adaptation et inclusion des femmes;
- Garantir la sécurité alimentaire au Canada;
- Accès complet et environnements faciles d'accès pour les personnes handicapées;
- Vers une stratégie en matière de santé mentale au Canada;
- Conservation et avancement des femmes dans les métiers spécialisés et non traditionnels.

Debbie Christiansen Stowe

Activités à ne pas manquer !

Visite historique

Dimanche le 27 janvier à 14 h, une visite mémorable vous est offerte en compagnie de M^{me} Ghislaine Leclerc Gagnier, membre de l'AFDU et historienne. Son entretien s'intitulera *Histoire méconnue d'un château prison*. Elle nous fera des révélations intéressantes sur l'histoire de la construction de cet édifice mythique.

Venez découvrir avec nous la Maison Gomin, ce lieu architectural unique qui fut un jour la Prison

des femmes. Si l'édifice a entièrement été restauré, il reste néanmoins quelques artefacts de son architecture originale. Il y a aussi une exposition d'un artiste québécois en cours.

L'entrée est gratuite et des biscuits et du café seront disponibles après la visite et la conférence. Amenez vos amis amateurs d'histoire et d'architecture!

Quand : dimanche 27 janvier 2013 à 14 heures

Où : 2026 boulevard René-Lévesque Ouest (entrée disponible aussi par la rue Painchaud)

Pour réserver 418-682-6707 ou 418-688-0520.

Remise des bourses

Vendredi le 22 février aura lieu notre remise annuelle des bourses offertes par l'AFDU-Québec et ses partenaires. La présidence d'honneur sera assurée par M^{me} Anne Guérette, architecte et conseillère indépendante à la Ville de Québec. Lors de cette cérémonie, 30 200 \$ seront remis en bourses. L'événement se déroulera au Cercle de l'Université Laval, pavillon Alphonse-Desjardins, à 17 h 30 à l'occasion d'un souper-bénéfice. Le coût de participation est de 75 \$. Cette soirée nous permet de constater les qualités intellectuelles de nos lauréates. De plus, elles auront l'occasion de nous présenter brièvement leur projet de recherche et d'avenir. C'est une occasion privilégiée pour nous, membres de l'AFDU, de réaliser aussi que les objectifs de notre association sont toujours poursuivis, à savoir promouvoir et accompagner les femmes dans la poursuite d'études supérieures.

Pour réserver votre place et ainsi encourager nos lauréates, écrire à lemleg@videotron.ca

Voyage-bénéfice à Philadelphie

C'est à Philadelphie la magnifique que se déroulera cette année notre voyage-bénéfice, ceci à la suggestion de plusieurs membres. Le trajet se fera en autocar de luxe et comportera deux arrêts (aller et

retour) où des visites alléchantes sont prévues. Les dates choisies sont du 30 mai au 3 juin. Comme à l'habitude, un programme culturel bien garni vous sera acheminé sous peu. Pour vous mettre l'eau à la bouche, quelques visites prévues : Barnes Foundation, Longwood Gardens, tour de ville en véhicule amphibie, souper croisière sur le Spirit of Philadelphia et encore ! Cette année, il a été décidé qu'un minimum de 40 personnes sera nécessaire et qu'une date limite d'inscription sera fixée pour éviter les désagréments et nous assurer d'un profit puisque l'objectif premier de ce voyage est de permettre à l'AFDU de distribuer des bourses à d'éventuelles candidates.

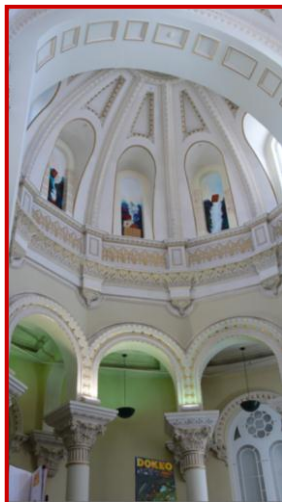


Inscrivez dès maintenant ces dates à votre agenda et si vous avez des suggestions d'activités, n'hésitez pas à nous les faire connaître :

g.dekoninck@videotron.ca ou
jsanschagrin@gmail.com

Le Collège de Lévis

Dans les activités à venir en fin mars, une visite de la bibliothèque du Collège de Lévis. La bibliothèque Pierre-Georges Roy de Lévis est une ancienne église magnifiquement convertie en bibliothèque publique. On dit entre autres que l'architecture de l'église a été soigneusement préservée et que cette transformation est une grande réussite. On profitera de l'occasion pour visiter aussi le musée du Collège. Sur le chemin du retour un arrêt est prévu à l'Hôtel de ville de Lévis situé dans un édifice historique aussi très bien restauré à Saint-Romuald.



Recette

Pour terminer sur une note plus légère, voici une recette de **mignardises aux dattes** qui fut fort appréciée lors du brunch de Noël ! Elle avait été réalisée par Denise Paré Pigeon.

2 œufs battus,
1 lb de dattes sans noyaux
½ tasse de beurre mou
1c. à thé de vanille
2 tasses de cassonade

Cuire dans une grande marmite tous ces ingrédients jusqu'à ce qu'ils soient mous.

Retirer du feu et ajouter 4 ½ tasses de Rice Krispies.

Bien mélanger.

Beurrer un moule de 13 x 9, étendre de la noix de coco dans le fond,

Ajouter la préparation de dattes et recouvrir de noix de coco.

Couper et garder au froid.

Il est plus facile de les couper lorsqu'elles sont refroidies, mais pas trop durcies.

Coordination :

Godelieve De Koninck

Montage et soutien technique :

Alexandre Saulnier-Marceau